

FSESP : ses objectifs et son fonctionnement (intégralité de l'article ICI)

Ses objectifs: La Fédération Syndicale Européenne des Services publics (FSESP) regroupe des syndicats de toute l'Europe, dont le but est d'influencer les politiques et les décisions des employeurs, des gouvernements et des institutions européennes qui affectent les travailleurs des services publics : la FSESP s'engage à réaliser une autre Europe sociale. Face aux employeurs, au Parlement européen, à la Commission et dans les gouvernements nationaux.

La FSESP est la région européenne de la Fédération Internationale des Services Publics ([ISP](#)) [1] et est également membre de la [CES \(Confédération Européenne des Syndicats](#) [2]).

La FSESP travaille pour offrir de meilleures conditions de travail, améliorer la santé et la sécurité, et améliorer les droits de nos membres. En discutant avec les employeurs au niveau européen, nous négocions des accords sur les meilleures pratiques qui améliorent la vie professionnelle des travailleurs de la Fonction Publique et garantissent des services de qualité aux citoyens.

Les femmes représentent la majorité de ces membres et l'égalité des sexes est au cœur de tout ce qu'elle fait. De la négociation avec les employeurs sur les droits des femmes sur le lieu de travail à l'exposition du scandale de l'écart salarial entre les sexes, la FSESP prend des mesures pour une réelle égalité.

Les services publics sont affectés par les grands problèmes auxquels sont confrontées nos sociétés et sont soumis à des pressions croissantes dues aux coupes budgétaires, à la libéralisation, à l'austérité, aux bas salaires et aux mauvaises conditions de travail. **La FSESP lutte contre l'évasion fiscale des multinationales pour assurer la viabilité des finances publiques.** Elle plaide en faveur de l'exclusion des services publics, des foires commerciales telles que le TTIP, l'AECG et l'ACS. **Elle défend les droits des migrants**, tant sur le lieu de travail que dans les services offerts par nos membres.

La FSESP offre à ses membres une plate-forme pour partager régulièrement de bonnes pratiques en matière d'organisation, de recrutement et de campagne. **Elle partage des informations, des recherches et des expériences** pour améliorer la qualité des emplois et des services et approfondir la solidarité au sein de notre famille de syndicats.

Elle milite pour des services publics bien financés et de meilleurs droits au travail. Sa vision est celle d'une Europe avec les services publics au cœur de celle-ci. De bons emplois dans nos secteurs signifient des services de qualité pour les citoyens.

Les membres de la FSESP savent que les services qu'ils offrent ne sont pas un coût pour la société, mais un investissement dans nos collectivités. Nous transmettons ce message au cœur de l'Europe.

Son fonctionnement

Créée en 1978 elle compte aujourd'hui un peu plus de 8 millions de membres pour 270 syndicats. A tous ces pays européens qui constituent la FSESP, il faut rajouter l'Asie centrale, la Turquie et Israël.

Collèges constitués :

1 nordique Danemark Finlande Norvège suède Islande

2 Royaume uni et Irlande

3 Allemagne suisse Autriche

4 Benelux France Belgique Luxembourg Pays-Bas

5 Russie et Asie central Russie Kazakhstan Kirghizstan Tadjikistan

6 collèges Europe central république tchèque république slovaque Hongrie Slovénie Croatie Macédoine Serbie Monténégro Bosnie-Herzégovine Kosovo

7 Europe du nord Arménie Estonie Lettonie Lituanie Pologne Biélorussie Géorgie Ukraine

8 Europe du sud est Roumanie Bulgarie Turquie Albanie Azerbaïdjan Moldavie

9 Méditerranée Italie Espagne Portugal Malte Grèce chypre et Israël

Ces collèges se réunissent 2 fois par an en séance plénière à Bruxelles

Pour ce qui nous concerne, nous nous réunissons une 1ère fois ensemble (les 4 syndicats français qui siègent à la FSESP : FO CGT UNSA CFDT) pour essayer de trouver un accord.

Nous avons ensuite une 2ème réunion avec le collège Benelux, là aussi pour avoir un accord. Et enfin c'est en plénière que les votes ont lieu en sachant bien sûr que les autres collèges ont fait de même.

2 niveaux - 4 pôles de discussion par secteur

[National and European Administration](#) [3] NEA fonctionnaires d'état (*représentant FO Philippe SOUBIROU*)

[Health and Social Services](#) [4] HSS (*représentant FO branche des services de santé Didier BIRIG*)

[Local and Regional Government](#) [5] LRG collectivités locales (*André FALBA*)

[Utilities](#) [6] : les services qui ne sont pas obligatoirement rattachés à un des secteurs, cela dépend des pays

L'eau *

Les déchets

Energies

Les dossiers que nous abordons

(CETA), est le traité établi entre le Canada d'une part, et l'Union Européenne ? et ses 28 États membres dont le Royaume-Uni ? d'autre part, dont les négociations sont conclues le 18 octobre 2013 et qui est signé le 30 octobre 2016.

Date:

Mardi, 13 Mars, 2018

Rubrique:

